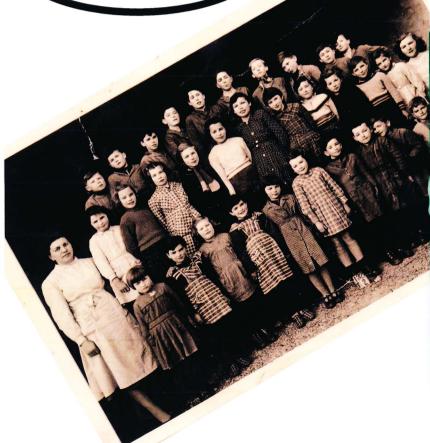
RECOLOGNA



les infos municipales
1° 56

N° 56
Juin 2017



SOMMAIRE

- Retro
- Le mot du Maire
- Budget assainissement
- Une passion
- Comité des fêtes
- Passation de commandement
- Budget commune
- En bref
- Vide-grenier des pompiers
- informations pratiques
- Info en images

www.recologne.com

Long de 8 fuilles 1935 Men Region rande Réfur Ricaine Mobile Teme Segion Le Capitaine Moreau Commandant la 3 em boufaquie de Garde Republicaine Mobile 1º Groupe 3 me bour aguir a Mousieur le Maire de la bounne de Recologue 10.297/2 Doubs. Objet: Su execution de la note 374 12, de la Contournens Jew Viegion de Barde Républicaine Mobile, en des Pelotous date du le Twillet 1935, j'ai l'houven de vous faire de g. A.ly. connaître, que les Gelolous 23%. 239-241 de harde Républicaine Mobile à l'effectif de 3 Officiers_ 91 Grades es gardes - 93 chevaux - 3 camionnettes cantonnerous dans bothe commune le 25 feilles 1935, au retour du bamp du faldshou. En considuence, je vous demande de vouloir bien prévoir le logement du personnel et des chevaire mentionnés ci- dessus, ainsi que ce qui a trait à la nourriture des hommes Savoir | Lain = go he enviou.

LE MOT DU MAIRE

Cette année, un grand chantier va enfin débuter, je veux parler bien sur, de la rénovation du presbytère. le permis de construire à été accepté, avec beaucoup de prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. Le financement, environ 800 000 €, est assuré ;En effet la commune a bénéficié d'un prêt de la caisse des dépôts d'un montant de 600 000 EUR à un taux d'intérêt de 0%,.Une fois rénové, le bâtiment abritera la Mairie et 3 logements en duplex. La Mairie est provisoirement installée dans l'ancienne école depuis septembre dernier.

Autre dossier important: l'église! Je ne vais pas vous refaire une énième fois l'historique; Nous nous en tiendrons, donc aux conclusions des experts, à savoir que la toiture et le drainage sont des travaux préalables à la restauration de l'intérieur de l'église, et qu'ils sont estimés à environ 200 000 EUR ht et hors Maîtrise d'oeuvre, nous pourrions obtenir un peu plus de 50 % de subventions, La commune vient de bénéficier d'un don de 5000 € provenant du legs que Mme COURVOISIER avait fait à la Paroisse. Je veux simplement rappeler que l'édifice est classé, que la Direction Régionale des Affaires Culturelles est incontournable, tant pour les travaux que pour le financement, qu'il faut au préalable choisir un Maîtres d'oeuvre, et déposer une demande de permis de construire. Le conseil municipal à voté et validé le contrat de maîtrise d'œuvre, la décision de lancer les travaux sera prise par le conseil municipal en fonction des subventions accordées et de la situation financière de la commune.

La révision du PLU et du schéma d'assainissement arrive à son terme, le commissaire enquêteur, a été désigné par le tribunal administratif; ses premières permanences ont déjà eu lieu, sa mission est de recueillir et consigner les éventuelles remarques.

Un changement important est intervenu en début d'année, conséquence de la loi NOTRe; La Communauté de Communes du Val Marnaysien a vu son périmètre s'agrandir, ce sont 14 communes supplémentaires qui ont intégré, pas toujours de leur plein gré, notre communauté. La représentativité des communes change, la quasi-totalité des villages n'auront plus qu'un seul délégué, notre village, qui disposait de 3 délégués en perd un.

Cette communauté de communes à laquelle nous appartenons dispose, depuis 2 ans, de la compétence, sur les cours d'eau; à ce titre, et avec la volonté des techniciens de la DDT, de l'agence de l'eau, et la compréhension de Monsieur Daniel TOUVREY un compromis a été trouvé pour supprimer les vannes du

barrage du moulin; Cette opération a été effectuée le 17 décembre dernier. Il s'ensuivra une période d'observation d'un an environ, qui déterminera, a terme la hauteur définitive du seuil et du déversoir. Je demande aux pêcheurs pratiquant le cours d'eau un peu de patience. Nous demanderons également aux propriétaires riverains d'exécuter les travaux d'entretien indispensables sur les berges du ruisseau, en amont de la retenue; Je remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont grandement investies dans ce travail.

Après 12 années de travaux et de nombreuses péripéties, les premiers locataires sont arrivés au château, d'autres sont attendus dans les semaines qui viennent, j'en profite pour demander à tout nouvel arrivant dans la commune de se signaler en mairie, cette démarche nous permettrait d'aller a leur rencontre, et de leur présenter la commune et ses services.

Bon été à tous

Le budget	primitif	2017	pour	l'assainissement	M	49
-----------	----------	------	------	------------------	---	----

	<u>Dépenses</u>	Recettes
EXPLOITATION		
11 Charges générales	38800€	
22 Dépenses imprévues	2000€	
66 Intérêts des prêts	000€	
67 charges exceptionnelles	8611 €	,
68 Dotations aux amortissements	20989€	
Virement à investissement	11825 €	
65 Créances	500€	
Taxe agence de l'eau	4500 €	
77 Amortissements		10876 €
70 Produit des taxes		38001 €
02 Excédents 2014		36348 €
74 Subventions d'assainissement_		2000 €
TOTAUX	87225 €	87225 €
INVESTISSEMENTS		
21 immobilisations	23700 €	
13 Amortissements	5000€	
16 Remboursement des prêts	000€	
23 installations	10000€	8
13 Solde reporté		3486 €
28 Dotation aux amortissements		20989€
Virement de l'exploitation		11825 €
FC TVA	-	2400€
TOTAUX	38700€	38700€

Pas de modification des taxes pour cette année.

Un couple, une passion: l'aviation

"Tu sais, je ne voudrais jamais redescendre" Jean MERMOZ

Dans cette rubrique nous donnons la parole à tous les passionnés, collectionneurs, sportifs, pour qu'ils nous fassent partager leurs loisirs.

Aujourd'hui, ce sont Adeline FAHYS et Cédric ALABOUVETTE qui nous racontent leur passion commune pour l'aviation.

Cédric a eu cette envie de voler depuis tout gamin ; il se souvient des sorties avec son père a l'aérodrome de Thise....les yeux tournés vers le ciel à regarder voler les avions. Les années passent, mais l'envie de voler est toujours présente. Puis, un jour, on pousse la porte d'un aéroclub ; Pour nous ce fut à Gray, à l'école de pilotage Gray Ligth Aviation, un vol de découverte, et on signe pour ...la vie.

Mais, avant de voler seul à bord d'un avion, il faut apprendre à piloter; à Gray nous avons eu la chance de rencontrer deux instructeurs exceptionnels (Jérôme et Bernard pour ne pas les nommer). Les instructeurs ulm (ultra léger motorisé) nous apprennent à apprivoiser notre avion, qu'il soit la propriété d'un club, d'une école de pilotage ou une acquisition personnelle; Il faut d'abord savoir écouter, être patient et prudent. Pour cela, il faut être accompagné de personnes professionnelles et fiables, des personnes à qui l'on accorde sa confiance, a qui l'on confie sa vie. Il faut connaître sa machine, en prendre soin, l'entretenir et l'observer. Avant tout vol, on fait la visite pré-vol: en gros, on fait le tour de l'appareil, on le touche, on le brusque légèrement pour vérifier que tout est en place.

Quand Cédric a été breveté au début de l'été 2016, à mon tour je me suis "lancée", d'abord lors du vol de découverte, durant lequel j'étais crispée sur mon siège par la peur du vide, jusqu'au moment où mon instructeur m'a demandé si je voulais prendre les commandes... Depuis ce vol de découverte inoubliable en ULM Savannah, je prends un plaisir incroyable à voler, à m'envoler! Avec les séances qui se succèdent et la bienveillance de mes deux instructeurs, j'ai appris à me convaincre que piloter un appareil n'était pas impossible et qu'avec une grande part d'humilité tout le monde pouvait y arriver!

Savez-vous ce que signifie le mot AVION ? Vous l'apprendrez peut être en me lisant, cela signifie : Appareil Volant Imitant l'Oiseau Naturel.

Ce terme a été inventé par Clément ADER (1841 - 1925) ingénieur français pionnier de l'aviation.

Oui, quand on s'envole on ressent une liberté, le rêve de l'homme.

Avec Cédric nous avons acheté un appareil, il y a un an environ, un J300 du fabricant français (hélas disparu aujourd'hui) SAUPER. C'est un avion à train classique d'une envergure de 8m50 et d'une vitesse de croisière de 140 km/h, nous sommes limités à 450kgs toutes charges comprises, ce qui nous permettra, avec un bagage à main, de rejoindre la côte méditerranéenne en quelques heures sans subir les inconvénients de la route....

Mais, pour voler en sécurité, il faut être prudent, apprendre le langage radio, écouter les autres et observer en permanence autour de soi pour assurer sa propre sécurité et celle des autres pilotes. En ulm on vole "à vue". En l'air, il y a du monde, beaucoup de monde !!! En école, on apprend les procédures radio : qui je suis, d'où je viens, où je vais. Les autres pilotes doivent connaître mes intentions et je dois être au courant des leurs. Et, pour plus de sécurité, nous utilisons un transpondeur, un appareil émettant des signaux permettant aux tours de contrôle de nous localiser sur leur écran radar et ensuite de communiquer avec nous, par radio pour nous donner des informations de vol et des impératifs à suivre, notamment lorsque l'on pénètre en espace aérien contrôlé.

Au sol, un avion de tourisme est parfaitement visible, en vol il devient un petit point noir difficilement observable; Il est donc indispensable d'indiquer régulièrement sa position, aux abords d'un aérodrome notamment, où le trafic est particulièrement dense.

Elliot, notre fils, a 4 ans. Il a déjà volé trois fois en avion de tourisme avec notre ami Roland; en plaisantant, je me dis qu'il sera pilote avant moi!

Quand on est enfant, on apprend successivement à parler, puis à marcher, à courir, à faire du vélo. En devenant ado, on achète sa mobylette ou son scooter et ensuite on passe le permis de conduire... Mais l'on a tous le réflexe de lever les yeux et d'observer les oiseaux et les avions; apprendre à voler c'est l'apothéose d'une vie... je vous invite à essayer, la terre vue du ciel c'est absolument

Nous sommes basés à l'aérodrome de Gray, le 4 juin 2017 Gray Light Aviation a fêté ses 10 ans et pour l'occasion l'école a organise une journée portes ouvertes!

Adeline FAHYS

Mieux vivre à Recologne

La soirée beaujolais nouveau du 18 novembre 2016 a permis à une bonne soixantaine de participants de passer une soirée très conviviale.

L'animation de la fête de Noël par la compagnie AnOrme avec Bou et les trois ours et Yannick au repas des aînés ont été très appréciés par les enfants de Recologne et les aînés.

Avec la pluie qui a duré toute la journée, la foire de mai 2017 a été quelque peu boudée par les visiteurs habituels et on peut les comprendre! (Pour l'année prochaine on m'annonce la neige) Les exposants que j'ai rencontrés en fin d'après midi étaient tout de même satisfaits de leur journée. Je tiens à remercier chaleureusement tous les exposants qui sont quand même venus sur la foire malgré des prévisions météo peu favorables. Un grand merci également à tous nos annonceurs qui nous ont fait confiance une nouvelle fois cette année pour annoncer la foire de mai avec des dépliants plus grands et distribués à 5500 exemplaires cette année . Merci également à tous les membres du comité des fêtes pour leur investissement dans l'organisation de cette journée.

Pour la suite, n'oubliez pas la pétanque du vendredi 14 juillet, les feux d'artifice et le grand bal ainsi que notre soirée beaujolais nouveau du vendredi 17 novembre 2017.

Je vous rappelle que tous les habitants de Recologne qui veulent consacrer un peu de temps à l'animation de notre village peuvent devenir membres du comité des fêtes en me contactant (06 88 02 47 21).

Bonnes vacances à tous.

Daniel MEYER

Les sapeurs-pompiers de Recologne

Le 3 novembre 2016 se tenait la passation de commandement $\,$ entre Eric REGNIER et Emmanuel Tisserand .

Le Lieutenant Eric REGNIER est à l'origine du nouveau corps de sapeurs-pompiers de Recologne : il n'a pas compté son temps pendant des années pour trouver, souvent à ses frais, des véhicules , du matériel et des équipements nécessaires au bon fonctionnement de la caserne. Il a également mis en place la formation des sapeurs-pompiers . Ensuite avec l'aide de la mairie (mise aux normes de la caserne et mise à disposition gratuite des locaux), il a œuvré pour la départementalisation du corps des sapeurs-pompiers de Recologne ce qui fut fait en 2009 . En 2016 venait le temps de laisser les rênes à la jeune génération .

L'adjudant-chef Emmanuel TISSERAND s'est très vite impliqué chez les pompiers de Recologne. Il a pris la fonction d'adjoint au chef de corps très rapidement. Il était également Président de l'amicale et très impliqué dans son fonctionnement, tout particulièrement dans l'organisation du vide-grenier de la fin juin. Il a été conseiller municipal pendant un mandat.

Et puis sa santé lui a fait défaut et il a longtemps lutté contre la maladie avant de nous quitter le 10 avril 2017 à l'âge de 45 ans. MANU restera longtemps dans nos mémoires .

Le budget primitif 2017 pour la commune M 14

DO Dadago: printfirm acc	, pod. 10 ootiiii	14110 111, 2 1
	<u>Dépenses</u>	Recettes
EXPLOITATION		
11 Charges générales	172100 €	
12 Charges de personnel	75500 €	
65 Gestion courante	40350 €	
66 Intérêts des emprunts	15000 €	
22 67 Charges exceptionnelles	177874 €	
23 Virement à investissement	174403 €	
Dotation aux amortissements	16210 €	
FNGIR	2750 €	
02 Report 2015		304371 €
13 Remboursement		9000 €
73 Produit des taxes		189671 €
70 Produits des services		10597 €
74 Dotations, participations		65148 €
75 Produits immeubles		90500 €
76 77 Produits exceptionnel	s	5000 €
TOTAUX	674287 €	674287 €
INVESTISSEMENTS		
Report	67261 €	
20 et 21 investissements	14760 €	
23 Travaux	1121000 €	
16 Remb. du capital des emprunts		
10 Dotations (TLE et TVA) et	75000 €	
13 Subventions	280548 €	
10 Virement du fonctionneme	174403 €	
28 Amortissements	16310 €	
1068 Excédent de fonctionne	28760 €	
Emprunts		700000 €
TOTAUX	1 275 021 €	1 275 021 €

Compte	Travaux	Dépenses	Recettes (emprunts et subventions)
2031	Plu	5 000	
2117	Parc du château	31 000	
2313	Mairie	1 040 000	700 000 et 265 000
2313	Terrain multisports	5 000	15 548
2313	Equipement salle	3 000	
2315	Eclairage public	3 000	

EN BREF

Dates à retenir :

Le 23 juin 2017 : Fête de l'école de Recologne

Le 25 juin 2017 : Le vide-grenier des pompiers

Le 14 juillet 2017 : Cérémonie au monument aux morts et pétanque.

Feu d'artifice, route de chevigney

Grand bal sur la place

<u>L'ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'EGLISE</u> organise le 27 août 2017, jour de la fête de RECOLOGNE, à 11 h 30 devant la salle polyvalente un apéritif ouvert à tous, avec animation musicale. Vous pouvez également vous inscrire au repas qui suivra.

<u>L'ASSOCIATION SPORTIVE RECOLIGNOISE</u> vous informe de la réouverture de la section TENNIS. Les tarifs annuels sont de 30 euros pour les adultes et 20 euros pour les enfants pu étudiants. La carte famille est à 60 euros. Il faut contacter la présidente, Manu ARNOUD, au 06 87 01 54 91, pour les inscriptions.

<u>AU CABINET MEDICAL</u> Monsieur Vincent GAULME ostéopathe DO vous reçoit sur rendez vous : tél 06 81 79 21 27.

STATION D'EPURATION

Pour le bon fonctionnement du système d'assainissement, il est formellement interdit de rejeter dans le réseau d'assainissement des corps solides, tels que des débris de toutes sortes, cendres, décombres, cadavres d'animaux, lingettes de nettoyage ou de récurage, tampons et serviettes hygiéniques et, d'une façon générale, toutes matières et produits toxiques pouvant altérer le réseau d'assainissement. Pour info, régulièrement, nous plaçons des marqueurs de détection de ces produits illicites, alors méfiance!!! Tous les produits cités précédemment sont acceptés sans problème dans les déchetteries du SYBERT. Chacun a le devoir de faire preuve de civisme.

POUBELLES

Il est demandé aux habitants de ne pas laisser les poubelles sur le domaine public, pour des raisons d'encombrement, de sécurité et d'hygiène. D'autre part, avec le système de redevance incitative, toutes les poubelles qui se trouvent à l'extérieur des propriétés sont systématiquement relevées à chaque passage du camion de ramassage des ordures ménagères. Donc votre facture risque de subir une sérieuse augmentation en fin d'année!!!

Démarchage à domicile ou téléphonique :

Des représentants peu scrupuleux se présentent à vous pour vous vendre différents matériels ou faire des études sur l'isolation de votre maison, en disant qu'ils viennent de la part de la mairie : il n'en est rien. Si la mairie confie un travail à une entreprise quelconque, vous serez prévenus. Si vous êtes démarchés de cette façon, il faut prévenir immédiatement le maire qui interviendra pour faire cesser ces agissements.

LES ANNONCES ET LES RAPPELS

LES DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines envahissent la place des Tilleuls et les abords de l'école. Pour éviter cette pollution, nous vous proposons deux solutions :

- Vous pouvez aller avec vos animaux en pleine nature en dehors du village.
- Si vous êtes dans le village, vous devez ramasser les déjections.

LES PETITS RAPPELS

Une place de parking pour les personnes handicapées a été créée devant la mairie; merci de la laisser libre si vous n'êtes pas handicapé.

Les trottoirs sont réservés aux piétons; ce ne sont pas des places de parking pour les voitures ; la municipalité a demandé à la gendarmerie de sévir.

FEUX DE JARDINS ET VERGERS :

Tout au long de l'année, il est interdit de faire du feu sur le territoire de la commune.

TENNIS DE TABLE :

Le club de tennis de table de LAVERNAY recrute des joueurs pour la saison prochaine, qui commencera en septembre 2017 . Si vous êtes intéressés, prenez contact avec Daniel MEYER au 06 88 02 47 21.

RECOLOGNE

17^{ème} VIDE-GRENIER

de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Recologne

Le dimanche 25 Juin 2017 de 6h00 à 18h00

Présence des exposants à partir de 06 h 00

FORMULAIRE A REMPLIR POUR TOUTE PE	RSONNE DESIRANT	S'INSCRIRE AU
VIDE-GRENIER:		

VIDE-OREMIER:		
NOM: ADRESSE:	PRENOM	:
TELEPHONE :		
N° CARTE D'IDENTITE (obligatoire) :		
NOMBRE DE METRES DESIRES :		
Renseignements au 06 86 27 77 67	de 18 à 20 her	ures
PAIEMENT par CHEQUE BANCAIRE à AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS		DE RECOLOGNE.
PRIX DU METRE : 2,00 € MINIMUM 2	METRES	
Merci de nous retourner <u>obligatoiremer</u> l'adresse suivante : Sapeurs-Pompiers Volontaires de		on accompagnée du règlement à bis Grande Rue 25170 RECOLOGNE
ATTESTATION SUR L'HONNEUR	(à ne remplir qu	e pour les particuliers)
Je soussigné(e), Monsieur, Madame déclare sur l'honneur faire mon prem		grenier de l'année 2017 à Recologne
A	e / /20	017.
NB : Pour des raisons d'organisation	tout règlement	effectué ne pourra être remboursé.
	Signature :	

INFORMATIONS PRATIQUES

Rappel des horaires pour l'utilisation des matériels bruyants (tondeusesdébroussailleuses-tronçonneuses....) - extrait de l'arrêté préfectoral :

- * En semaine : le matin de 8 heures 30 à 12 heures l'après-midi de 14 heures 30 à 19heures 30
- * Le samedi : le matin de 9 heures à 12 heures l'après-midi de 15 heures à 19 heures
- * le dimanche et les jours fériés : Le matin de 10 heures à midi .

Rappels Réglementaires:

- * La divagation des chiens et des chats est interdite. Suite aux réclamations adressées en mairie, il est rappelé que les contrevenants peuvent être verbalisés.
- <u>*Le code de la route</u> interdit le stationnement des véhicules sur les trottoirs, car ils sont réservés aux piétons. Ceci est également valable pour les trottoirs de notre village.
- *Respect de l'environnement: On trouve de plus en plus de canettes, paquets de cigarettes et papiers gras dans notre village et sur les bords des chemins; les employés communaux ne peuvent pas passer leur temps à ramasser ces détritus. Nous comptons sur le civisme de chacun pour que la nature reste propre.
- * Feux de jardins et vergers: Tout au long de l'année, il est interdit de faire du feu sur le territoire de la commune.

Les cérémonies au monument aux morts :

 Nous vous rappelons notre invitation à participer aux cérémonies du souvenir les 8 mai, 14 juillet, 11 novembre de chaque année, à 11 heures 30. A l'issue de cette cérémonie, la municipalité vous invite à un apéritif.

Nouveaux habitants:

 Nous aimerions avoir votre visite en mairie pour faire connaissance et noter votre état civil afin de mieux vous servir ensuite.

Ouverture de la mairie:

* Le lundi : de 8h30 à 12 heures.

* Le mercredi : de 8h30 à 12 heures.

* Le vendredi : de 14 heures à 17h30 .

* Permanence du Maire : le vendredi de 17 heures à 19 heures

Et sur rendez-vous : 03 81 58 15 17 Mail : recologne.mairie@wanadoo.fr

La bibliothèque municipale :

• Le samedi de 14 heures à 15 heures. Plus de 2000 livres à votre disposition. Il n'y a pas de frais d'adhésion et de location.

Délivrance et renouvellement du passeport :

Pour des raisons techniques, la mairie ne peut plus délivrer les passeports. Les communes les plus proches de Recologne pour déposer les demandes sont Besançon, Ecole-Valentin et Saint-Vit. Les tarifs vont de 20 euros pour les mineurs de moins de 15 ans à 45 euros pour les mineurs de plus de 15 ans et à 89 euros pour les majeurs.

Recensement pour la journée d'appel à la défense:

* Le recensement des jeunes garçons et filles âgés de 16 ans est indispensable. L'attestation est réclamée lors de l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Listes électorales :

• Les nouveaux habitants et les jeunes qui auront 18 ans au 28 FEVRIER 2018 doivent se faire inscrire en mairie avant le 31 DECEMBRE 2017.

NUMEROS A RETENIR

Point d'accueil et d'écoute jeunes : 03 81 822 391

Victimes de violences conjugales : 3919

Le médecin de garde : 39 66

Urgences: 15 Pompiers: 18 ou 118

Lampes de rues

* Afin que l'entreprise chargée de l'entretien de l'éclairage public intervienne dans les délais les plus brefs (dès que deux pannes sont signalées), avertir le secrétariat de mairie dès qu'un dysfonctionnement est constaté.

Tarifs 2017

Concession cimetière Contact: Philippe NANN au 03 81 58 11 37

70 Euros pour les concessions de 30 ans 100 Euros pour les concessions de 50 ans 320 Euros pour les concessions perpétuelles

(+frais d'enregistrement de 60 à 75 Euros)

Columbarium

Case à 4 urnes : 534 Euros Case à 6 urnes : 595 Euros

Cavurnes (petite tombe pour urne): 120 Euros

Jardin du souvenir : gratuit

Location salle communale:

Contact: Annie ROUSSELOT au 03 81 58 13 30 caution: 305 Euros

Habitants de RECOLOGNE :

Week-End: 150 euros

Apéritif : 50 euros

Personnes de l'extérieur :

Week-End: 260 euros

Apéritif: 100 euros

Associations extérieures au village :

Un jour: 110 euros

Deux jours: 150 euros

Commerçants:

Un jour : 200 euros Deux jours : 250 euros Trois jours : 350 euros

Alambic:

10 Euros / jour pour les habitants de Recologne

16 Euros pour les autres utilisateurs

Affouage:

32 Euros le stère en bordure de chemin et 6 euros sur pied.

Inscription en mairie.

RAPPEL : l'affouage est réservé aux habitants de la commune.

Taxe de raccordement au réseau d'assainissement :

Cette taxe est fixée à 1200 Euros payables en 2 fois :

- 600 Euros à l'ouverture du chantier
- 600 Euros 3 mois plus tard.

Infos en photos



Ecole de Recologne en 1954-1955



Adeline et Cédric



Fête des voisins rue Duretête



La fête des mères 2017

DEPUIS NOTRE DERNIER NUMERO



Passation de commandement chez les sapeurs-pompiers



Stéphanie notre nouvelle secrétaire



La fête de Noël 2016



Le repas des aînés de janvier 2017